COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

avis officiels

BIKE TO WORK

15'316 kilomètres: c'est la distance parcourue à vélo par les employés de 5 entreprises de Val-de-Travers cette année, entre mai et juin, pour se rendre sur leur lieu de travail.

Depuis 2006, l'action «Bike to work» incite les employés des entreprises suisses à venir au travail à vélo chaque fois qu'ils le peuvent durant les mois de mai et juin. À l'échelle de la Suisse, l'action regroupe maintenant plus de 100'000 participants pour plus de 27 millions de kilomètres parcourus (voir www.biketowork.ch).

Le potentiel est encore grand, mais évidemment chaque déplacement à vélo en vaut la peine que ce soit pour les économies d'énergie ou les économies financières. Avec 1 kWh d'électricité, un vélo électrique peut parcourir 100 km alors qu'une voiture électrique ne pourra parcourir que 5 km environ. Une voiture thermique, elle, consomme l'équivalent de cette énergie en seulement 2 km environ.

Depuis le mois de juin, la commune met d'ailleurs gratuitement à disposition deux vélos électriques (un standard et un rapide 45 km/h) pour que chacun puisse tester pendant plusieurs jours de suite les déplacements qui sont facilement réalisables à vélo dans la commune. Les vélos sont réservables sur le site internet de la commune.

Bravo encore à tous les participants et n'hésitez pas à inscrire votre entreprise l'année prochaine et à tester les vélos tout au long de l'année! •

CULTURE

STEVE MURISET

Né en 1975, Steve Muriset a suivi un parcours éclectique, abordant la composition à travers la chanson. Il s'oriente ensuite vers le jazz, arrangeant et composant pour des big bands, jusqu'à devenir professeur d'arrangement à l'école de jazz et de musique actuelle (EJMA) de Lausanne. Cherchant à élargir ses connaissances musicales, il entreprend des études théoriques au conservatoire de Neuchâtel où il obtient un diplôme. Depuis lors, il compose et arrange pour divers ensembles, tels que chœurs, ensembles à vent, ensembles d'accordéons, big bands et orchestres symphoniques. En parallèle de sa carrière de compositeur, il se développe également en tant que chef d'orchestre, dirigeant à travers toute la Suisse et au niveau international. •

(14/24)

NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal de la nouvelle législature 2024-2028, qui a démarré au 1er juillet, se compose comme suit:

Président: Éric Sivignon
Secrétaire: Sarah Fuchs-Rota
Vice-président: Benoît Simon-Vermot
Membres: Malo Bortolini
Yann Klauser

Les dicastères et les suppléances sont répartis de la manière suivante:

Dicastère	Chef de dicastère	Suppléant
Administration, économie et protection de la population (DAEPP)	Benoît Simon-Vermot	Malo Bortolini
Personnel, jeunesse et enseignement (DPJE)	Malo Bortolini	Sarah Fuchs-Rota
Cohésion sociale, santé, culture et sports (DCSCS)	Sarah Fuchs-Rota	Yann Klauser
Infrastructures (DI)	Yann Klauser	Éric Sivignon
Territoire, énergie et mobilité (DTEM)	Éric Sivignon	Benoît Simon-Vermot

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.
Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES	DATES LIMITES OPPOSITION
Les Bayards – Quartier du Vent 11	29 juillet 2024
Buttes – Rue Donnier 1	29 juillet 2024
Couvet – Le Mont de Couvet 204	29 juillet 2024
Couvet – Rue Fontenelle 19	29 juillet 2024
Môtiers – La Bergerie	29 juillet 2024
Môtiers – Rue de la Bergerie 6	29 juillet 2024
Couvet – Rue du Nessert	29 août 2024
Môtiers – Rue du Château 12	5 août 2024
Travers – Rue Miéville 6	5 août 2024
Travers – Chaintin 1a	5 août 2024

INFORMATIONS PRATIQUES

COURSE DES AÎNÉES ET DES AÎNÉS

Le courrier pour la course des aînées et des aînés ne comportait pas les heures et les lieux de départ, vous les trouverez dans la liste ci-dessous :

Village	Date	Heure de départ et lieux de départ	Programme
Boveresse	19.09.2024	8 h, salle Communale	Porrentruy - Ô vergers d'Ajoie
Buttes	29.08.2024	8 h 15, place du 12 Septembre	Visite de la fabrique Camille Bloch
Couvet	03.09.2024	9 h, place des Collèges	Fribourg, visite de la ville en train touristique et temps libre
Fleurier	05.09.2024	8 h 15, Place de Longereuse	Espace Horloger, le Sentier
Les Bayards	05.09.2024	11 h 30 sur place, confirmation sera envoyé aux inscrits	Dîner au restaurant
Môtiers	04.09.2024	8 h, place de la gare	Vitromusée à Romont
Travers-Noiraigue	05.09.2024	7 h 30 place de la gare Travers 7 h 45 place de la gare Noiraigue	Les Rochers de Naye
Saint-Sulpice	05.09.2024	11 h 30 sur place.	Dîner au restaurant

À noter que le délai d'inscription est au 16 août prochain.

1ER AOÛT, RÈGLES FÉDÉRALES FEUX D'ARTIFICE

À l'approche de notre fête nationale, le Conseil communal souhaite brièvement rappeler les règles en matière de feux d'artifice qui sont déterminées dans le règlement cantonal concernant les substances explosibles, du 5 novembre 1997. Ainsi, l'utilisation par des particuliers d'engins autorisés n'est pas soumise à autorisation lors du 1er août. Les autres jours, le tir de feux d'artifice est interdit sans autorisation. Les abus pourront être sanctionnés par la police.

AIDE DES POMPIERS EN VALAIS

À la suite des intempéries historiques qui ont touché le canton du Valais dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 juin, plusieurs sapeurs-pompiers du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers, en collaboration avec les autres corps de sapeurs-pompiers neuchâtelois, se sont rendus sur place pour prêter main forte aux forces d'urgence valaisannes. Durant trois jours, ils ont participé aux interventions avec l'aide des deux nouvelles motopompes mobiles achetées par la commune pour protéger le village de Travers contre les crues. Leur engagement ainsi que l'efficacité des pompes ont été vivement salués par les autorités valaisannes. Nous les félicitons également de leur solidarité et de leur dévouement sans faille dans ces moments exceptionnels. •